



L'affiche de Tati censurée par les anti-tabac

Rubrique : questions-réponses - Date : mercredi 4 janvier 2012

Meilleurs VSux à tous.

Ce n'est pas vraiment une question.

Dimanche 18/12, j'ai pris en cours de route l'émission de M. Drucker et d'après ce que j'ai pu comprendre P. Sérillon parlait d'un livre dédié à la censure. Parmi les exemples rapportés par le livre il a évidemment parlé - sans savoir - de l'affiche de Tati censurée par les anti-tabac... version officielle

Ne peut on rien faire ?

Très cordialement

Réponse :

Il doit s'agir d'un livre dont l'EXPRESS avait déjà fait la promotion dans son n° 3145 du 12 octobre 2011 et pour lequel nous avons envoyé au journal un courrier dont voici deux courts extraits :

Quant à la pipe de Monsieur Hulot, ornée d'un moulin à vent jaune visuellement assez proche d'une étoile à 4 branches, elle n'a bizarrement pas été retirée pour respecter la loi mais ornée d'un symbole fort pour suggérer le fascisme de la loi Évin. Pour être convaincu de cette imposture, il suffit de remonter aux sources du buzz médiatique : Macha Makeïeff, éventuellement manipulée, est à l'origine de cette mystification ; elle précise, dans une vidéo de 15 minutes « Rendez-moi ma cigarette ! », qu'elle a agi à la demande insistante du service de communication de la RATP et contre l'avis de l'ARPP. Il suffit donc de consulter le CV d'Isabelle OCKRENT pour constater qu'au déclenchement de cette campagne elle est la directrice de communication de la RATP depuis à peine huit mois après avoir servi avec zèle l'industrie du tabac pendant 16 ans dans les postes de directrice de la communication et des relations extérieures (1990-99) de la Seita et de directrice de la communication d'Altadis (2000-06).

Le présent courrier n'a pas vocation à servir d'avertissement officiel ni même à être entendu comme un discours moralisateur, il tente seulement de rétablir la vérité sur les intentions malveillantes véhiculées chaque jour par des individus de plus en plus nombreux mais savamment orchestrées par des multinationales sans foi ni loi pour lesquelles les bénéfices demeurent l'unique objectif alors qu'elles sont parfaitement conscientes du fait que le seul produit qu'elles vendent tue prématurément un être humain toutes les 6 secondes. Mon association et moi-même nous tenons à votre disposition si, à la suite de cette lecture, vous éprouviez la curiosité d'en savoir plus sur ces pratiques condamnables ou sur la réalité du fléau de santé publique que représente le tabac. Je vous prie d'accepter, chère Madame, l'expression de mes respectueuses et sincères salutations.

Les seules actions possibles face à ces campagnes organisées ne peuvent venir que de vos réactions indignées qui, en grand nombre, devraient être adressées à Claude Serillon et à Michel Drucker.